

PASSERELLE VERS LA DASCO

MOBILITÉ DANS LE CORPS DES AGENTS TECHNIQUES DES ÉCOLES (ATE) ET DES AGENTS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT (ATEE-COLLEGE) (SPÉCIALITÉ : ENTRETIEN ET ACCUEIL)



- ➔ Vous êtes fortement motivé-e pour :
 - Accomplir des missions d'entretien des locaux et des matériels au sein des écoles et des collèges (port de charge).
 - Remplacer le gardien à la loge, etc.
- ➔ Cette mobilité dans le corps des agents techniques des écoles (ATE) et des adjoints techniques des établissements d'enseignement (ATEE – Collège) est ouverte aux agents titulaires depuis 3 ans dans leur corps de métier.

MODALITES DE CANDIDATURE

Les places sont limitées

Inscription obligatoire

Sur :

drh-passerelles@paris.fr

Des visites découvertes métiers seront organisées au mois de février et mars 2020 dans les écoles et collèges.